

Procès-verbal de l'Assemblée générale du 15 avril 2023 à Hérouville-Saint-Clair

Nombre d'adhérents : 292 en 2022

Nombre de votants présents : 27

Nombre de pouvoirs : 95

Le 15 avril de l'an deux mille vingt-trois, de 10h00 à 15h55, l'Assemblée générale ordinaire de l'ACRO s'est réunie à Hérouville-Saint-Clair sous la présidence de M. David Boilley.

M. Boilley, président de l'ACRO, remercie les présents et ouvre la séance en demandant aux participants de se présenter. Il constate qu'avec les pouvoirs le quorum est atteint ; l'Assemblée générale ordinaire étant régulièrement constituée, elle peut valablement délibérer.

Il annonce ensuite l'ordre du jour :

- 1 – Le rapport moral
- 2 – Le rapport financier 2022, le financement de l'acquisition du local, le budget prévisionnel 2023
- 3 – Le rapport d'activité 2022 et la communication externe
- 4 - La surveillance radiologique de l'environnement sur le plateau de la Hague
- 5 – Un partage d'informations sur l'uranium, le recyclage, le plutonium et nos liens avec la Russie
- 6 – Les perspectives pour 2023-2024
- 7 – Questions diverses
- 8 – Élection du CA

1 – Le rapport moral

M. le président commence son rapport en pointant un dossier qui a beaucoup occupé l'association en 2022 : le nouveau local. Il se félicite que le laboratoire de l'ACRO soit passé de l'utilisation précaire d'un garage à la propriété de locaux fonctionnels et agréables. C'est d'autant plus important que notre association est de plus en plus indispensable. Il remercie toutes les personnes bénévoles et salariées ayant travaillé à l'acquisition et aux aménagements. L'inauguration a eu lieu le 21 février 2023 avec de nombreux participants dont M. le maire d'Hérouville-Saint-Clair.

Il évoque ensuite le redémarrage d'une activité « normale » après la crise sanitaire avec plus de demandes d'études de plusieurs CLI.

Il regrette le climat délétère actuel dans le secteur du nucléaire avec :

- l'état de plus en plus inquiétant du parc (le nombre important des réacteurs à l'arrêt) et du retraitement (usine de La Hague vieillissante, les déboires de Mélox, la saturation du stockage des déchets),
- le forcing du Gouvernement pour la construction de réacteurs et pour réorganiser le contrôle de la sûreté avec la disparition de l'IRSN, dénoncée autant par les anti que les pro nucléaires,
- l'attitude de plus en plus agressive des associations pronucléaires.

Tout cela montre que l'on a besoin d'associations comme l'ACRO, non agressives et se basant toujours sur des faits vérifiés.

M. le président évoque enfin les inquiétudes à propos de la centrale de Zaporijia liées à la guerre en Ukraine.

Vote 1 : le rapport moral 2022 est approuvé à l'unanimité.

2 – Le rapport financier 2022, le financement de l'acquisition du local, le budget prévisionnel 2023

Un document de 5 pages est remis aux participants ; il présente le bilan 2022, le résultat de l'exercice 2022 avec son évolution sur 5 ans, le budget prévisionnel 2023 et une synthèse des dépenses/recettes/résultats de 2009 à 2022.

En préambule, le trésorier indique que l'acquisition du local a eu, en 2022, peu d'impact sur la trésorerie. Les charges sont plus lourdes avec l'augmentation du coût de l'énergie, mais les coûts demeurent maîtrisés.

A C T I F					P A S S I F		
POSTE	EXERCICE 2022			2021	POSTE	EXERCICE	EXERCICE
	BRUT	AMT/PROV	NET	NET		2022	2021
ACTIF IMMOBILISE					CAPITAUX PROPRES		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					Fonds associatif	128 774	121 752
<i>Licences logiciels</i>					Réserves		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES					Résultat de l'exercice	3 065	7 022
Constructions	256 730		256 730		Provisions réglementées		
<i>Installations techniques, matériels</i>	155 351	148 891	6 460	14 133	Provisions pour charges		
<i>Autres immobilisations corporelles</i>	18 787	17 182	1 606	724	Subvention d'investissement	14 313	6 939
<i>Immobilisation en cours</i>	91 973		91 973		TOTAL (1)	146 152	135 713
IMMOBILISATIONS FINANCIERES					AUTRES FONDS PROPRES		
<i>Autres participations</i>	808		808	808	Fonds dédiés		
<i>Titres immobilisés</i>					Provisions pour risques		
<i>Autres immobilisations financières</i>	1 830		1 830	1 830	TOTAL (2)		
TOTAL (1)	525 480	166 072	359 407	17 495			
ACTIF CIRCULANT					DETTES		
STOCKS					Emprunts et dettes / établisst bancaire	277 450	
Avances et acomptes versés					Emprunts particuliers		
CREANCES					Avances et acomptes reçus/ commandes		
<i>Clients et comptes rattachés</i>	30 047		30 047	36 381	Dettes fournisseurs & cptes rattachés	39 265	6 644
<i>Autres créances</i>	13 993		13 993	4 055	Dettes fiscales et sociales	20 018	18 924
DIVERS					Autres dettes		
<i>V.M.P</i>					Produits constatés d'avance	17 331	3 364
<i>Disponibilités (caisse, banque, ccp)</i>	95 423		95 423	105 369			
Charges constatées d'avance	1 346		1 346	1 346			
TOTAL (2)	140 810		140 810	147 151	TOTAL (3)	354 065	28 932
TOTAL GENERAL (1+ 2)	666 289	166 072	500 217	164 646	TOTAL GENERAL (1+2+3)	500 217	164 646

Du fait de l'acquisition de locaux, le bilan a été très grandement modifié avec l'actif net immobilisé (de 17 495 euros à 359 407 euros) et les dettes (de 28 932 euros à 354 065 euros).

2.1 - Le compte financier 2022

DEPENSES	€	RECETTES	€
60 - Achats	32 724 €	70 - Ventes produits finis, prestations de services	84 981 €
achats d'études, analyses et prestations	8 746 €	produits des activités annexes	2 989 €
achats non stockés de matières & fourniture (N ₂ liquide)	7 575 €	Abonnement / vente journaux	2 640 €
Fournitures non stockables (eau, énergie, gaz)	6 384 €	autres (participations aux études, conférences ...)	349 €
fournitures d'entretien et petit équip.	8 088 €	prestations de services	81 992 €
fournitures administratives	1 931 €	Etudes et surveillances **	64 291 €
		Ventes d'analyses	7 320 €
		Dépistage du radon (dans les ERP)	10 381 €
61 - services extérieurs	18 168 €	74 - Subventions	93 628 €
locations mobilières et immobilières	16 152 €	Collectivités territoriales	24 635 €
entretien/réparations	234 €	Communes	4 765 €
assurances	1 695 €	Départements	19 870 €
documentation	87 €	Régions	
62 - Autres services extérieurs	25 145 €		
rémunérations intermédiaires et honoraires	6 136 €	Etat	20 000 €
publications (acronique)	3 705 €	Ministère de l'Ecologie et du Dév. Durable	20 000 €
déplacements, missions et reception	6 853 €	Dreal	0
frais postaux et de télécom	2 882 €		
services bancaires	1 104 €	Autres	40 000 €
frais transport	4 465 €	Autorité de Sécurité Nucléaire	40 000 €
63 - Impôts et taxes	3 179 €		
		réserve parlementaire	
64 - Charges de personnel	133 902 €	Union européenne	
rémunérations du personnel *	109 677 €	Aides à l'emploi	8993
charges sociales + mutuelle	24 225 €		
Autres	- €		
65 - autres charges de gestion courante	7 €	75 - Autres produits de gestion courante	41 487 €
	7 €	Cotisations générales annuelles	13 062 €
		Dons et libéralités perçus	28 195 €
		Produits divers gestion courante	230 €
66 - Intérêts et charges assimilées	2 221 €	76 - Produits financiers	703 €
Agios, intérêts bancaires, opérations financières	2 221 €		
67 - Charges exceptionnelles	- €	77 - Produits exceptionnels	6 026 €
charges exceptionnelles		produits exceptionnels sur opération de gestion	4 626 €
		produits exceptionnels sur opération en capital	1 400 €
68 - dotations aux amortissements et provisions	8 416 €	78 - Reprises sur amortissements et provisions	- €
dotations aux amortissements sur immobilisations	8 416 €	reprises provisions fonds dédiés	- €
provisions pour fonds dédiés			
69 - Participation - impôts sur les bénéfices	- €	79 - Transferts de charges & comptes d'ordre	- €
		transferts de charges d'exploitation	- €
TOTAL DES CHARGES	223 762 €	TOTAL DES PRODUITS	226 825 €
EXCEDENT	3 063 €	INSUFFISANCE	
86 - Emploi des contributions volontaires en nature		87 - Contributions volontaires en nature	
860 - Aides en nature	2 356 €	870 - Bénévolat	44 694 €
862 - Prestations		871 - Prestations en nature	
864 - Bénévoles	44 694 €	875 - Dons en nature	2 356 €
TOTAL	273 875 €	TOTAL	273 875 €

En 2022 les produits d'exploitation ont progressé de 5% avec l'augmentation des prestations vendues et des ressources associatives (cotisations, dons et subventions). A noter que l'UE avait accordé des subventions via des programmes post-Tchernobyl et post-Fukushima. Du côté des charges, ce sont surtout les achats et les autres services extérieurs qui ont progressé, de 8 000 euros chacun ; nous avons bénéficié de dons de machines qui ont nécessité des frais de transport et d'installation. Les charges de personnel ont baissé de 3 000 euros suite à un congé maladie. Les dépenses ont globalement progressé de 6,9%.

Au final, l'exercice 2022 se solde par un excédent de 3 063 euros, en baisse par rapport à celui de 2021 (7 022 euros). Si depuis plusieurs années, le résultat est toujours positif, ces excédents demeurent fragiles.

La contribution des bénévoles, évaluée à près de 47 000 euros, a augmenté bien que les déplacements soient demeurés réduits grâce aux visioconférences.

Vote 2 : le compte financier 2022 est approuvé à l'unanimité.

Vote 3 : l'excédent de 3 063 euros est affecté en report à nouveau (au passif du bilan) à l'unanimité.

2.2 - le financement de l'acquisition du local

Le local a été acheté fin août 2022 au prix de 256 729 euros avec les frais annexes. Les travaux se sont montés à 100 793 euros HT et le déménagement à 2 408 euros. Soit un coût total de 359 931 euros.

Le financement est assuré par un emprunt de 280 000 euros sur 15 ans à 2,8%, par des prêts de particuliers (23 000 euros) sur 5 ans maximum avec don des intérêts donnant lieu à un reçu fiscal, des dons de particuliers pour 3 680 euros, et des subventions pour 20 800 euros (20 000 par Caen-la-Mer et 800 par la commune de La Hague). A noter que le CD14 a rejeté notre demande et que le Conseil régional de Normandie n'a pas encore donné de réponse. La ville d'Hérouville-Saint-Clair devrait nous attribuer 2 500 euros et a contribué au déménagement du mobilier et des archives avec une équipe d'une dizaine de personnes pendant une demi-journée. Soit actuellement un total de 327 480 euros.

Le complément de financement nécessaire (32 451 euros) a été assuré par notre trésorerie.

Le remboursement de l'emprunt représente un surcoût d'environ 500 euros par rapport à notre loyer antérieur. A cela s'ajoute la taxe foncière. Pour compenser cela nous souhaitons louer des espaces non utilisés au 1er étage, un contact est en cours avec le GSIEN.

2.3 : le budget prévisionnel 2023

DEPENSES	€	RECETTES	€
60 - Achats	53 524 €	70 - Ventes produits finis, prestations de services	131 093 €
achats d'études, analyses et prestations	31 124 €	produits des activités annexes	3 200 €
achats non stockés de matières & fourniture (N ₂ liquide)	5 000 €	Abonnement / vente journaux	3 200 €
Fournitures non stockables (eau, énergie, gaz)	10 000 €	autres (participations aux études, conférences...)	
fournitures d'entretien et petit équip.	6 000 €	prestations de services	127 893 €
fournitures administratives	1 400 €	Etudes et surveillances **	105 593 €
		Ventes d'analyses	4 000 €
		Dépistage du radon (dans les ERP)	18 300 €
61 - services extérieurs	6 164 €	74 - Subventions	89 765 €
locations mobilières et immobilières	1 364 €	Collectivités territoriales	24 765 €
entretien/réparations	3 000 €	Communes	4 765 €
assurances	1 700 €	Départements	20 000 €
documentation	100 €	Régions	
62 - Autres services extérieurs	25 195 €	Etat	20 000 €
rémunérations intermédiaires et honoraires	5 428 €	Ministère de l'Ecologie et du Dév. Durable	20 000 €
publications (acronique)	4 500 €	Dreal	0
déplacements, missions et réception	11 417 €		
frais postaux et de télécom	3 500 €	Autres	45 000 €
services bancaires	350 €	Autorité de Sécurité Nucléaire	45 000 €
divers	- €		
63 - Impôts et taxes	7 836 €		
		réserve parlementaire	
64 - Charges de personnel	145 462 €	Union européenne	
rémunérations du personnel *	117 810 €	Aides à l'emploi	
charges sociales + mutuelle	27 652 €		
Autres	- €		
		75 - Autres produits de gestion courante	34 010 €
65 - autres charges de gestion courante	5 €	Cotisations générales annuelles	13 000 €
	5 €	Dons et libéralités perçus	21 000 €
		Produits divers gestion courante	10 €
66 - Intérêts et charges assimilées	6 485 €	76 - Produits financiers	100 €
Agios, intérêts bancaires, opérations financières	6 485 €		
		77 - Produits exceptionnels	5 293 €
67 - Charges exceptionnelles	- €	produits exceptionnels sur opération de gestion	5 293 €
charges exceptionnelles		produits exceptionnels sur opération en capital	- €
		78 - Reprises sur amortissements et provisions	- €
68 - dotations aux amortissements et provisions	15 590 €	reprises provisions fonds dédiés	- €
dotations aux amortissements sur immobilisations	15 590 €		
provisions pour fonds dédiés		79 - Transferts de charges & comptes d'ordre	- €
69 - Participation - impôts sur les bénéfices	- €	transferts de charges d'exploitation	- €
TOTAL DES CHARGES	260 261 €	TOTAL DES PRODUITS	260 261 €
EXCEDENT		INSUFFISANCE	
		86 - Emploi des contributions volontaires en nature	
86 - Emploi des contributions volontaires en nature		860 - Aides en nature	5 500 €
860 - Aides en nature	5 500 €	870 - Bénévolat	60 000 €
862 - Prestations		871 - Prestations en nature	
864 - Bénévoles	60 000 €	875 - Dons en nature	5 500 €
TOTAL	325 761 €	TOTAL	325 761 €

Le trésorier indique que, comme toujours, le budget prévisionnel 2023 est élaboré sur des bases prudentes avec la poursuite de la maîtrise des dépenses, mais avec une augmentation certaine des ventes d'analyses. En effet nous avons été retenus par deux CLI (Soulaines et Nogent-sur-Seine) et très probablement par deux autres. Cette augmentation des ventes de prestations est de bon augure pour maintenir un équilibre financier fragile. Le budget 2023 est impacté pour la première fois par l'acquisition du local, l'amortissement est prévu sur 30 ans. Le prévisionnel 2023 est donc en sensible augmentation (260 261 euros contre 226 825 euros en 2022) hors contribution des bénévoles.

Vote 4 : le budget prévisionnel 2023 est approuvé à l'unanimité

3 – Le rapport d'activité 2022

Une synthèse du rapport d'activité a été envoyée avec la convocation. Mme Mylène Josset, coordinatrice du laboratoire, la présente devant l'assemblée.

3.1 - OCRE (Observatoire citoyen de la radioactivité dans l'environnement)

De nombreuses personnes participent à la surveillance du littoral normand, du plateau de La Hague et de la vallée de la Loire. En 2022, 308 échantillons ont été recueillis par nos préleveurs volontaires de Granville à Dieppe (15 sites de prélèvement) et dans les rivières de La Hague, 136 dans les vallées de la Loire et de la Vienne par l'antenne locale et par le RSN49 (6 sites de prélèvement).

Au total 461 échantillons (dont 19 émetteurs gamma) ont été analysés dans le cadre de l'OCRE en 2022 (427 en 2022 et 336 en 2020). Tous les résultats des analyses de l'ACRO sont consultables à l'aide d'une carte interactive sur le site www.acro.eu.org. Ils sont également disponibles sur le site du RNM (réseau national de mesures) www.mesure-radioactivite.fr dont l'ACRO est le seul laboratoire contributeur indépendant.

Cette surveillance citoyenne est réalisée sur fonds propres.

3.2 - Le suivi des conséquences de la catastrophe de Fukushima et de la guerre en Ukraine

Depuis le 25 février 2022, du fait de la guerre en Ukraine, une attention particulière est portée sur la situation critique autour des sites nucléaires de Tchernobyl et de Zaporijia. Notre site www.fukushima.eu.org est donc moins utilisé.

3.3 – Les études et expertises

- Le suivi des eaux de la Seine et de l'eau du robinet

A la demande du Réseau sortir du nucléaire, l'ACRO a effectué des prélèvements entre mai et juillet 2022. Il en ressort que tous les échantillons sont contaminés au tritium (à cause du seul réacteur en fonctionnement à Nogent-sur-Seine à cette période), y compris l'eau de boisson venant de l'usine de potabilisation de Choisy-le-Roi (2 millions de personnes concernées). Sans toutefois dépasser la valeur guide de qualité.

- Le dépotoir radioactif (dénommé ainsi officiellement par les Québécois) de Chalk River

A la demande de la Communauté métropolitaine de Montréal, l'ACRO a actualisé son étude de 2018. Celle-ci a été soumise à la Commission canadienne de sûreté nucléaire puis présentée en visioconférence en audience publique.

- Le suivi du démantèlement de la centrale de Brennilis (29) arrêtée en 1986

Commencé en 2002, l'ACRO a accentué son accompagnement technique de la CLI en 2022, avec une expertise du dossier technique (plus de 2 500 pages) pour l'extension du démantèlement de la centrale. La CLI a ainsi pu formuler des recommandations sur les niveaux d'assainissement envisagés, sur les modalités de la surveillance des répercussions sur l'environnement et sur les travailleurs.

3.4 – Formation, animation

L'ACRO a répondu à plusieurs sollicitations, en particulier de la part du Collectif stop piscine de la Hague. L'ACRO a animé des ateliers au Dôme (Caen) à l'occasion du festival TURFU en juin 2022 et à Cherbourg dans le cadre de la Fête de la science en octobre et d'une convention avec le CD50.

3.5 - Les contrôles, analyses et dépistages réglementaires

L'ACRO a des contrats pour effectuer une surveillance de centres de recherche (ex. : Cyceron à Caen avec une cartographie gamma depuis 2005, et le Ganil à Caen depuis juillet 2019 avec, chaque année, plus d'une centaine de prélèvements et d'analyses dans les domaines atmosphérique, terrestre et aquatique) et pour des déchets industriels spéciaux (DIS).

Deux salariées sont habilitées (niveau 1 option A) pour effectuer le dépistage du radon dans l'air des

établissements recevant du public (ERP - écoles, maisons de retraite, tribunaux). Une vingtaine d'ERP ont été expertisés. De plus, un « kit radon » est proposé pour les particuliers sur notre site.

3.6 – Les agréments, l'assurance qualité

L'ACRO bénéficie de 15 agréments délivrés par l'ASN pour 5 ans en plus de l'habilitation à mesurer le radon.

3.7 - La participation à des commissions et à des groupes de travail

Cela reste un axe important des actions de l'ACRO afin d'être force de proposition. Elle est présente dans 5 CLI (4 dans le Cotentin, Paluel/Penly), et au niveau national à l'ANCCLI, au HCTSIN, au PNGMDR, au RNM, au CODIRPA (comité directeur post-accident), etc...

L'ACRO est contributeur lors de consultations et rédige des cahiers d'acteur (par exemple sur la piscine centralisée de la Hague).

3.8 – L'acquisition de notre nouveau local

Après quelques années de recherche, nous avons enfin trouvé « notre » local, il est toujours situé à Hérouville-Saint-Clair, au 711 Bd de la Grande-Delle. Comme dit précédemment, cela a nécessité un travail important de la part des salariées et de plusieurs bénévoles. Cela marque aussi une nouvelle étape dans le développement de l'association grâce à un laboratoire offrant plus de possibilités avec la mise en service de nouveaux détecteurs.

3.9 - Information-communication

Mme Yolène Beauchamp, assistante administrative et communication, fait un bilan de la communication externe de l'association en 2022. Les articles citant l'ACRO portaient surtout sur les sables du Sahara (février) et sur OCRE et ont repris nos deux communiqués de presse. Le site internet ACRO a reçu plus de 160 000 visites, celui dédié à Fukushima près de 140 000, celui sur la transparence nucléaire près de 12 000 et celui consacré à Tchernobyl près de 9 000. Le site radon a été supprimé. Nous sommes présents sur plusieurs réseaux sociaux, ceux ayant le plus d'abonnés sont Twitter ACRO (1 107) et Facebook (524). Nous participons aussi à des réunions ou manifestations publiques (voir point 3.4). Notre revue trimestrielle, l'Acronique, a 142 abonnés payants en plus des autres destinataires.

Début 2023, une plaquette plus attractive a été tirée en 1 000 exemplaires et un jeu de société a été créé par les salariées pour permettre de sensibiliser un plus jeune public aux enjeux de la radioactivité.

3.10 - La contribution des bénévoles à l'activité de l'ACRO

Elle reste importante (1,4 ETP) malgré la baisse du temps consacré aux transports du fait des visioconférences qui ont fortement réduit les déplacements.

Vote 5 : le rapport d'activité 2022 est approuvé à l'unanimité

4 - La surveillance radiologique du plateau de la Hague

Mme Aurore Le Vot, chargée d'études, présente cette surveillance menée depuis plus de 20 ans. Les prélèvements sont effectués sur 42 sites chaque mois principalement, ou chaque trimestre ou année. 166 échantillons ont été analysés en 2022 dont 156 pour le tritium. L'eau est le vecteur principal de pollution par le tritium (hydrogène radioactif, demi-vie de 12,3 ans). Deux cours d'eau, la Sainte-Hélène et surtout le Grand-Bel sont impactés par des pollutions historiques du Centre de stockage

de la Manche (CSM) de l'Andra et par l'usine Orano de la Hague.

Dans la Ste-Hélène, si depuis 2002, on constate une baisse tendancielle de la pollution par le tritium, celui-ci est toujours présent à hauteur de 10 et 30 Bq/L avec des pics parfois importants résultant probablement de fortes précipitations. Des investigations plus poussées devraient permettre de mieux en connaître les causes.

Pour le Grand-Bel, on constate également une décroissance du tritium depuis 2002, mais celui-ci demeure à un niveau élevé (200 Bq/l en moyenne) ce qui en fait la rivière la plus impactée en France. Les analyses des émetteurs gamma dans les échantillons de mousses de la Ste-Hélène depuis 2006 montrent qu'il y a toujours du césium 137 et de l'iode 129, et souvent de l'américium 241 et du cobalt 60. Dans les échantillons de sédiments, on trouve moins de cobalt mais plus d'américium et d'iode. Tout ceci résulte surtout des vestiges des pollutions historiques.

Les représentants de l'antenne du Cotentin souhaitent que ces résultats soient présentés cette année aux préleveurs et au grand public lors d'une réunion publique. De plus un suivi du Ru des Landes va être réalisé (voir point 6).

5 – Partage d'informations sur l'uranium, le recyclage et le plutonium. Quelles relations avec la Russie ?

M. David Boilley présente son étude, laquelle est parue dans l'Acronique de mars 2023.

- L'uranium. Depuis 2001, la France importe tout l'uranium naturel dont elle a besoin d'une dizaine de pays. Une très petite partie du minerai (U235) est utilisée car fissile, le reste devient de l'uranium appauvri. Passer du minerai au combustible nécessite de très nombreuses étapes dont la conversion et l'enrichissement. Celles-ci sont réalisées par une douzaine de pays avec de nombreux échanges entre eux (sauf pour la Chine). Les données en volume et en prix de ces flux sont difficiles à obtenir. La France ne communique plus de chiffres depuis 2013. L'ACRO a demandé les données 2012-2022 au HCTSIN qui a transmis la requête au ministère en espérant une réponse en juin.

Une partie des énormes quantités d'uranium appauvri part en centrifugeuse pour extraire à nouveau un peu d'U235. Cela se pratique surtout en Russie mais la France pourrait le faire. Il reste alors un uranium super-appauvri (que l'ASN estime être un déchet) lequel demeure en Russie. C'est une façon d'exporter des déchets, ce qui est contraire à la loi française. Pour produire du combustible, la France pourrait se passer de la Russie, choix qu'elle n'a pas fait malgré la guerre menée contre l'Ukraine.

- L'uranium de retraitement (URT). La France et la Russie pratiquent le retraitement des combustibles usés pour extraire le peu d'uranium non consommé, même si de nombreux experts estiment que cela a peu d'intérêt industriel. Cet URT doit être réenrichi pour servir à nouveau de combustible. Mais cette opération est très contaminante et nécessite un passage préalable par la Russie pour la conversion chimique. L'URT extrait à la Hague des combustibles usés étrangers n'étant pas considéré comme déchet peut alors rester en France. Une partie est envoyée régulièrement en Russie, 1 806 tonnes entre 2003 et 2012. Les chiffres ne sont plus communiqués ensuite mais on sait qu'Orano a honoré un contrat passé en 2020 avec Rosatom en exportant vers la Russie 1 150 tonnes d'URT étranger entre début 2021 et septembre 2022. EDF a aussi envoyé une petite partie de son URT (4 000 tonnes) en Russie entre 1994 et 2013. Elle a arrêté à cette date à cause de la très forte contamination des installations et des sols russes. Seulement 623 tonnes d'URT réenrichi ont été utilisées dans la centrale de Cruas (Drôme), soit moins de 2% des 34 100 tonnes d'URT entreposées en France. On est loin des 95% de matières recyclables annoncées par Orano. Et pour sauver le recyclage, EDF a signé un nouveau contrat avec la Russie en 2018 qui a donné lieu à une discrète livraison à Dunkerque fin novembre 2022, révélée par Greenpeace.

- Le plutonium et le Mox. Le plutonium représente moins de 1% de la masse des combustibles usés retraités. Il permet de fabriquer le Mox constitué de 8% de plutonium et 92% d'uranium appauvri.

Le Mox est utilisable dans 22 réacteurs 900 MW. Bien qu'Orano soit autorisé à en produire 196 tonnes par an, le maximum a été de 110 tonnes en 2017. 51 tonnes ont été produites en 2021, 59 en 2022 à cause des problèmes de Mélox. Le Mox ne représente plus que 5% du combustible chargé contre 10% en 2017. Cependant on voudrait moyer les réacteurs 1 300 pour maintenir le retraitement et utiliser le stock de plutonium qui ne cesse d'augmenter depuis 10 ans pour atteindre 65 tonnes de métal lourd. A cela s'ajoute la croissance des stocks de rebuts de l'usine Mélox, des stocks de combustibles Mox usés que l'on ne sait pas retraiter, des stocks de combustibles usés à base d'URT que l'on ne sait pas retraiter non plus. Ces stocks sont entreposés à La Hague dans des conditions pas toujours complètement satisfaisantes d'après l'ASN, en particulier pour les rebuts de Mox.

Faut-il maintenir le retraitement alors que l'URT part en Russie, que les stocks de plutonium ne cessent d'augmenter, que cela produit des « matières » non recyclables actuellement et des quantités considérables d'effluents radioactifs et chimiques, et que les usines de la Hague arrivent en fin de vie ?

6 – Perspectives pour l'ACRO en 2023-2024

L'ACRO va poursuivre sa participation aux débats et consultations sur la piscine de la Hague et sur les EPR en projet. Pour le projet piscine, l'association va suivre la dépollution du Parc aux ajoncs et faire un point zéro avant travaux de la pollution du Ru des Landes. Sur ce dernier point, la CLI va être sollicitée et une réunion des préleveurs organisée.

Pour contribuer au financement de notre nouveau local, il faudrait compléter la piste actuelle de location d'une partie des 200 m² de l'étage (au GSIEN) en accentuant la prospection.

En 2024, il serait bon que l'ACRO réalise un bilan carbone de ses activités.

7 - Questions diverses

Le « becquerel tour » a lieu le 10 juin sur le site de la Hague avec un circuit des prélèvements l'après-midi suivi de conférences sur les faibles doses et sur OCRE, et d'un repas. Tout cela organisé par l'antenne du Cotentin.

Une équipe de « Complément d'enquête » a effectué un long reportage à la Hague sur les déchets et sur le Collectif stop piscine, et dans notre laboratoire. Diffusion prévue à l'automne.

Il n'y a pas d'autres questions diverses.

8 – Élections du Conseil d'administration

Les administrateurs sortants se proposent tous pour un nouveau mandat. Il n'y a pas de nouveaux candidats.

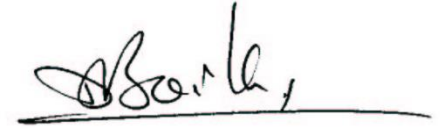
Vote 6 : Les sortants sont réélus à l'unanimité.

La séance est levée à 15h55.

Le président invite l'assistance à aller visiter notre nouveau laboratoire.

Fait le 17 mai 2023 à Hérouville Saint Clair

Le président, David BOILLEY

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Boilley', written over a horizontal line.

Le secrétaire, Alain ROSE

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'A. Rose', written over a horizontal line.